



Infolettre 22 avril 2026

LE LAC A CALÉ



Photo : Ronald Delcourt, 17 avril 2026

LES AVANTAGES DE PRÉSERVER, RESTAURER OU CRÉER UNE BANDE VÉGÉTALE

- Freine les sédiments en ralentissant l'eau de ruissellement et en prévenant l'érosion des sols
- Filtre les polluants, prévenant ainsi la prolifération des algues et plantes aquatiques, en absorbant les apports de nutriments
- Rafraîchit le bord de l'eau en fournissant de l'ombrage
- Favorise la faune et la flore en offrant des habitats de qualité, autant en milieu aquatique que terrestre

Tiré du nouveau **GUIDE DE RENATURALISATION Rives et nature**, RAPPEL et Connexion Nature. P. 5

Si vous désirez vous procurer ce GUIDE gratuitement, écrivez-nous

Lelaclibby@gmail.com

VENTE D'ARBRES ET ARBUSTES. COMMANDE AVANT LE 29 AVRIL 2026

Voir l'annonce dans Le Courrier de Saint-Étienne, avril 2026

Participez à l'embellissement et à la protection de nos bandes riveraines en plantant des arbres et arbustes indigènes, sélectionnés pour leur facilité d'adaptation et leur faible entretien.

Vous pouvez consulter la liste des arbustes ci-dessous et **commander via le formulaire en ligne ou au 450-297-3353.**

Informations importantes

Date limite pour transmettre le formulaire: 29 avril 2026, à midi

Date et lieu de ramassage de votre commande: Vendredi 15 mai, 13h à 16h, au parc municipal

[Liste espèces arbustes 2026](#)

[Formulaire de commande](#)

Une bande riveraine devrait être constituée des trois strates de végétation, soit **arbres, arbustes et herbes.**

Choix d'espèces pour un terrain humide, par exemple

Arbres

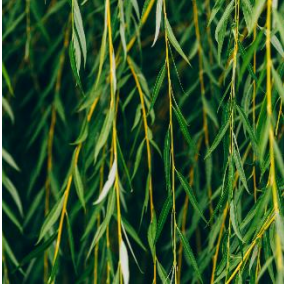
Érable argenté (*Acer saccharinum*)

Saule blanc (*Salix alba*)

Saule noir (*Salix nigra*)



Érable argenté



Saule blanc

Arbustes

Cassandre caliculé (*Chamaedaphne calyculata*)

Céphalante occidental (*Cephalanthus occidentalis*)

Myrique baumier (*Myrica gale*)

Rosier palustre (*Rosa palustris*)



Cassandre caliculé



Céphalante occidental

Herbes

Iris versicolore (*Iris versicolor*)

Lysimaque terrestre (*Lysimachia terrestris*)

Menthe du Canada (*Mentha canadensis*)

Scutellaire à feuilles d'épilobe (*Scutellaria galericulata* var. *pubescens*)



Scutellaire à feuilles d'épilobe

Pour en savoir plus : [Végétaux adaptés à la rive - RAPPEL](#)

LE MOT DE LA FIN

JE VOUS ENTENDS DIRE « OUI MAIS LES CASTORS GRIGNOTENT MES ARBRES »

Castors: que peut-on faire?

- Castor : un animal sauvage légalement protégé et qui joue un rôle dans l'écologie régionale.
- Espèce végétarienne qui a une nette préférence pour les feuillus (peupliers, bouleau, saule, aulne, cerisier, merisier,...).
- Protection de la végétation riveraine:
 - ▣ Protéger la base des troncs par du grillage métallique (qqs cm de côté);
 - ▣ Planter des conifères.
- Possibilité de faire appel à des trappeurs en période légale (**octobre à mars**)
 - ▣ réunis en associations régionales (incluant l'Estrée);
 - ▣ peuvent accéder au lac s'ils y sont autorisés;
 - ▣ concertation possible pour autoriser cet accès.
- Déplacements d'animaux sauvages interdits en 2025.



Présentation Pierre Dumont, AGA 2025

POUR NOUS JOINDRE : Lelaclibby@gmail.com. BON PRINTEMPS !!

Ginette Cloutier, présidente APLL et responsable des communications